



Procès verbal du conseil d'Administration du lycée David d'Angers du jeudi 24 juin 2021

Le Proviseur

Affaire suivie par :

Téléphone
02.41.88.49.61

Fax
02.41.86.83.44

Courriel
Ce.0490001K@ac-nantes.fr

1, rue Paul Langevin
BP 63504
49035 ANGERS CEDEX
01

Présents, Absents Excusés : Voir liste d'émargement jointe

Le quorum étant atteint, la séance commence à 18h25. Mme PIQUET se porte volontaire pour être secrétaire de séance.

Monsieur le Proviseur lit l'ordre du jour et le soumet à l'approbation des administrateurs. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité (18 votes)

Bilan général

Monsieur le Proviseur commence par le bilan de l'année scolaire qui est en train de s'achever. La crise sanitaire a cette année encore été une contrainte majeure et une entrave à beaucoup d'actions. Pas de sorties. Pas de voyages. Pas de réunions parents-professeurs. Il a fallu renoncer à des projets ou renoncer à en monter, faute de capacité à se projeter dans l'avenir.

Le rythme de l'année scolaire a à plusieurs reprises été revu. Certaines classes ont fonctionné en hybride, puis ce fut le tour d'autres. Changements multiples effectués au gré des consignes que la situation sanitaire édictait. Le calendrier des examens a été longtemps incertain. Il y a aussi eu un réaménagement massif du calendrier scolaire. Les congés ont été décalés de deux semaines avec deux semaines de confinement. Monsieur le Proviseur conclut que peu de gens regretteront de voir se clore cette année souvent harassante, marquée par l'horreur de l'assassinat de Samuel Paty.

Affectations – Orientations

Monsieur le Proviseur précise qu'en ce moment de l'année il reste encore trop d'incertitudes quant aux résultats des examens et aux résultats des affectations. Toutes ces données feront l'objet d'une communication lors du premier Conseil d'Administration, qui sera en particulier consacré au bilan de la rentrée.

Monsieur le Proviseur précise que les affectations en seconde et en première technologique seront connues la semaine prochaine.

Pour l'orientation des élèves de seconde, les chiffres sont les suivants :

- Maintien en seconde = 3
- Passages en 1^{ère} technologique STMG = 50
- Passages en 1^{ère} générale = 236

Les choix de **spécialité en première** se répartissent comme suit :

Maths	152	SES	108	HLP	60	H2GSP	105
LLCA	0	AMC	66	LLCE	22	PC	98
SVT	86						

Quelques adaptations du TRM ont été nécessaires et seront évoquées plus tard.

Les choix de **spécialité en terminale** se répartissent comme suit :

Maths 101	SES 73	HLP 29	H2GSP 76
LLCA 2	LLCE 17	PC 76	SVT 45

Les **options de première générale** seront remplies comme suit :

EURO-SES	44	19
EURO-MATH		25
ESABAC		0
LVC ITA3	41	12
Arts APLA		12
Arts THEA		17
LCA Latin	11	4
LCA Grec		7
OLDA		0
CHORALE		0

Monsieur le Proviseur communique aussi les chiffres concernant les **options de terminale générale**

EUROE	15
EUROM	23
ESABAC	0
LVC ITA3	20
Arts APLA	5
Arts THEA	21
LCA Latin	12
LCA Grec	13
OLDA	0
CHORALE	0
COMP	46
EXP	60

Pour la filière STMG, on notera un point inattendu : la répartition entre RH et Mercatique est inhabituelle : 17 en RH et 50 en Mercatique. Cela aura des incidences au niveau ajustements du TRM. Incidences déjà vues et traitées avec l'équipe. Monsieur le Proviseur évoque l'idée pour l'année prochaine d'accueillir le même nombre d'élèves (70) mais dans trois divisions limitées à 24, et donc non dédoublées. Il y aurait un surcoût mais l'expérience du travail en demi-jauge a été convaincante et a permis, sur un suffisamment long terme, de conclure à l'efficacité d'une telle organisation.

Monsieur le Proviseur salue le travail des équipes. Professeurs, et notamment professeurs principaux, Mesdames les Conseillères Principales d'Education, Monsieur le Proviseur-Adjoint, la très bonne équipe de psy-EN dans les conditions difficiles précédemment évoquées.

Monsieur le Proviseur-Adjoint dresse un bilan synthétique de Parcours Sup et rappelle les points saillants qui ont marqué l'année scolaire. Monsieur le Proviseur-Adjoint décrit les grandes lignes du dispositif qu'il a mis en place.

Les différents accompagnements des élèves

⇒ par les PP se centrent surtout sur :
l'aide dans le choix du post-2^{nde} (spés)

le développement d'un projet post-bac et le choix des spés de terminale en 1^{ère}
l'affinement du projet post-bac et Parcoursup en terminale

- ⇒ Accompagnement CPE = suivi individuel, en partenariat avec le PP en visant un aspect centré sur le choix de l'orientation en fonction de la personnalité.
- ⇒ Accompagnement des Psy EN = Rendez-vous individuel pour compléter le travail des PP et CPE, notamment ciblé sur les élèves sans projet (suivi cellule de veille)
- ⇒ Accompagnement MLDS – LNC. Pour certains cas (2 en seconde et 1 en terminale) des partenariats avec la MLDS et le LNC permettent de trouver des issues pertinentes ou permettent de faire aboutir le projet.

Monsieur le Proviseur-Adjoint cite quelques chiffres pour illustrer l'étendue de ces différents accompagnements :

- Suivi PP-CPE : 100% des élèves
- suivi Psy EN : environ 15% des effectifs.
- Partenariat MLDS-LNC : 0,3%.

Monsieur le Proviseur-Adjoint rappelle qu'il a aussi fallu s'adapter aux circonstances sanitaires en organisant quelques aménagements en distanciel tout au long de l'année.

Les accompagnements collectifs ont un peu plus souffert de ces circonstances. Néanmoins le forum de novembre a été maintenu. Le forum de janvier, par contre, a été annulé.

Monsieur le Proviseur-Adjoint évoque les résultats de l'orientation
Nombre de triplettes de spécialités choisies en Post-2^{nde} 34 contre 35 l'an passé. La variété reste donc importante.

- 18 élèves ont fait un choix vers la voie professionnelle (5,7%)
- 59 se sont orientés en voie technologique (dont 49 STMG) (8%)
- 236 iront en série générale (75%)
- 4 redoublements (1,3 %)

En post Post-1^{ère} on note 25 choix de binômes différents en terminale, contre 19 l'an passé
Il y a aussi :

- Une demande de réorientation en baccalauréat professionnel
- 3 demandes de maintien avec changement de spécialités

Post-terminale :

- formations inscrites dans Parcours Sup : 271 demandes d'élèves (91.5%)
- Formation alternance : 4 (1,3%)
- Formation hors PS : 11 (3,7%)
- CRP : 2 (0,7%)

Monsieur le Proviseur-Adjoint souligne à quel point ces résultats et la démarche qui les a induits sont un travail collectif qui se fait dans la durée. Le bilan est tout à fait positif.

Monsieur le Proviseur évoque à présent la préparation de la rentrée et en particulier les **ajustements du TRMD**, qui se poursuivront encore quelque temps. La structure prévue reste globalement inchangée mais il a fallu l'adapter aux choix des élèves, notamment en SES et en options mathématiques de terminale. Monsieur le Proviseur précise aussi que les regroupements de BMP entre le lycée et le collège n'ont pas été automatiquement suivis. Les services de la DSDEN ont parfois des impératifs liés à des sous-services qu'ils peuvent combler en associant différents établissements.

D'autres modifications ont été nécessaires en raison de la création de groupes supplémentaires en options mathématiques ou en spécialité SES 1^{ère}.

Monsieur le Proviseur laisse maintenant la parole à M. DECOUX, gestionnaire, pour présenter les différents contrats et conventions.

M. Decoux commence par la **convention relative à la gestion de la cité scolaire David d'Angers**. Il s'agit d'une convention entre la Région, le Département, le Lycée et le Collège. On y définit clairement les espaces communs et ceux qui relèvent du Département ou de la Région. M. Decoux rappelle que les personnels territoriaux qui travaillent à la Cité Scolaire dépendent de la Région. Chaque collectivité, bien entendu, verse une dotation annuelle de fonctionnement. Les logements sont répartis entre ces deux collectivités, au prorata des personnels. Les espaces communs dépendent de la collectivité pilote.

- ⇒ Monsieur le Proviseur soumet à l'approbation des administrateurs cette convention, qui est **Approuvée à l'unanimité (18 votes sur 18)**

M. Decoux donne quelques explications sur les documents joints et les DBM, contrats et conventions qui suivent sont soumis au vote :

- ⇒ DBM pour information
- ⇒ DBM pour vote **Approuvée à l'unanimité (18 votes sur 18)**
- ⇒ Convention constitutive du groupement de commandes et de services de viandes fraîches et de charcuterie **Approuvée à l'unanimité (18 votes sur 18)**
- ⇒ Convention relative à l'acquisition d'équipements **Approuvée à l'unanimité (18 votes sur 18)**
- ⇒ Convention d'occupation précaire 2 logements **Approuvée à l'unanimité (18 votes sur 18)**
- ⇒ Convention d'utilisation du gymnase K par l'Association Sportive de l'Université Catholique de l'Ouest **Approuvée à l'unanimité (18 votes sur 18)**
- ⇒ Convention d'utilisation du gymnase K par l'Association Sportive de l'Ecole Supérieure d'Agriculture **Approuvée à l'unanimité (18 votes sur 18)**
- ⇒ Convention d'utilisation du gymnase K par l'Association Sportive de l'Ecole Supérieure d'agro-développement international **Approuvée à l'unanimité (18 votes sur 18)**
- ⇒ Convention d'hébergement des élèves internes du Lycée Joachim du Bellay **Approuvée à l'unanimité (18 votes sur 18)**
- ⇒ Convention d'hébergement des élèves internes du Lycée Jean Moulin **Approuvée à l'unanimité (18 votes sur 18)**
- ⇒ Convention d'hébergement des élèves internes du Lycée Emmanuel Mounier **Approuvée à l'unanimité (18 votes sur 18)**

Monsieur le Proviseur présente brièvement les services de permanence des vacances et poursuit en signalant qu'il y aura peu de travaux pendant l'été mais qu'ils seront visibles et bienvenus :

- Le Portail Historique sera déposé pour réparation à partir du 6 juillet
- Le système de commande des éclairages de l'Odéon sera déplacé et rendu plus facilement accessible
- Possiblement la canalisation alimentation eau (info depuis cet après-midi)

Monsieur le Proviseur conclut en remerciant l'ensemble des administrateurs. La séance se termine à 19h35.

La secrétaire,
Mme PIQUET Marie

Le Président,

LYCEE DAVID D'ANGERS
Le Proviseur
ANGERS